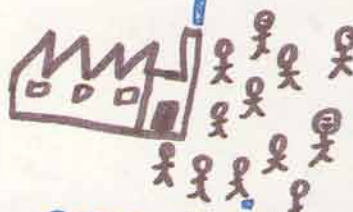


BILLY 2000 BERCLAU

Bulletin municipal d'informations

Pour l'année nouvelle
je voudrais
- du travail pour les
grands, encore
de belles maisons
des jeux pour mes
copains
des gens heureux et
tout autour de la belle
campagne.



PAGE 4

Animation, fêtes et sport

- Rétrospective 1994
- Agenda
- Apprendre à sauver une vie

PAGE 11

Qui êtes vous ?...

- En savoir plus sur ...
notre maire



PAGES 5 à 9

Dossier : LA CARTE DU LOGEMENT LOCATIF

- Répondre aux attentes de la population
- Pourquoi s'en vont-ils ?
- Des projets et des réalisations



PAGE 10

Les quartiers en chantier

- Aménager les entrées de la ville



PAGES 12 et 13

L'équipe municipale au travail



- Proposer des logements locatifs... pas si simple
- Chronologie d'une réalisation
- Trait d'humeur contre le vandalisme

PAGES 14 et 15

La parole aux associations

- Des enfants sur le site «Chico-Mendes»
- Attention chien méchant !
- Presque centenaire...

PAGES 16 à 19



Les Associations

Les associations caritatives à Billy Berclau

- Relever le défi de l'exclusion

PAGE 20

Info et brèves

- 1994 en chiffres

fleurs naturelles
HENNEBELLE-CHARLET
horticulteur

107, Grand'Rue - 62138 Billy Berclau
Tél : 21 79 94 97

• **S F A L** •

MENUISERIE ALUMINIUM - VÉRANDAS
TOUS TRAVAUX D'AGENCEMENT

13, rue Paul-Langevin - 62138 Billy Berclau
Tél : 21 40 13 99



En ce début 1995, plus de 400 Billy-Berclausiens répondant à mon invitation, se sont rassemblés dans la salle des fêtes pour échanger leurs vœux de bonheur, de santé, de réussite.

A cette occasion, j'ai souhaité remercier tous ceux qui, par leurs actions et leur dévouement se mobilisent pour le bien-être de leurs concitoyens et l'avenir de leur commune.

1994 avait bien mal commencé... le 24 février Charles Jorisse, Maire de Billy-Berclau depuis 1973 nous quittait, jetant le Conseil Municipal et les Billy-Berclausiens dans la stupeur et la tristesse.

La qualité de son projet nous a convaincu de traiter prioritairement en 94/95 les préoccupations immédiates de la population (accès aux logements - aides aux demandeurs d'emploi - aides aux étudiants, - implantation d'entreprises - opération Jeunes - embellissement du cadre de vie).

Spontanément, l'équipe municipale m'a assuré de son soutien et de son aide sans réserve et je dois vous dire que ces femmes et ces hommes font preuve de dynamisme, de dévouement et d'une grande compétence.

Je poursuivrai donc ce travail acharné loin des considérations politiciennes, avec l'ensemble des élus et des forces vives, afin que Billy-Berclau fasse la course en tête vers l'an 2000.

Bonne et heureuse année à tous.

Daniel DELCROIX,
Maire.

BILLY BERCLAU 2000
Bulletin d'information municipale

Directeur de publication : Daniel Delcroix
Comité de rédaction : Daniel Delcroix - Marcelle Boussemer
Administration : Daniel Delcroix - Mairie de Billy Berclau.
Conception graphique : Résonance Lille
Impression : Imprimerie Artésienne - Liévin
Crédit photographique : Pierre Bialais - Wingles
Illustrations : Yves Lelièvre - Romain Crétal
Périodicité bimestrielle
Dépôt légal - Janvier 95. N°ISSN 1245 1460

AGENDA

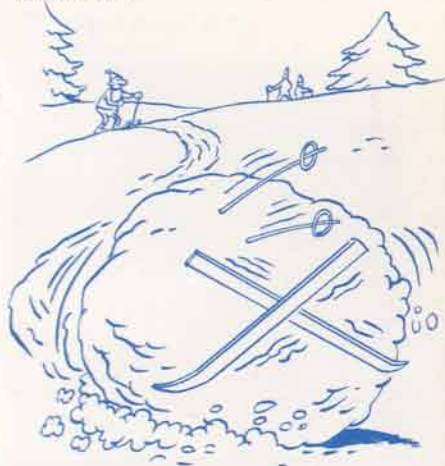
Samedi 28 Janvier :
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CSF
Maison pour Tous
GRAND CONCERT
 Donné par les élèves de l'Orchestre
 de l'Harmonie du Conservatoire de
 Lille. Direction Yves Tanguy à 19 h
 à la salle des fêtes - entrée gratuite.

COLONIE DE NEIGE

La colonie de neige aura lieu à la CHA-
 PELLE D'ABONDANCE, du 5 au 11
 Mars 1995, et permettra à 26 enfants
 de passer d'agréables vacances sur les
 pistes.

CLASSES DE NEIGE

Les classes de neige auront lieu du 13
 au 25 Mars 1995 à Entremont : 46
 enfants de l'école J. Poteau et 22 de
 l'école J. Jaurès y participeront. Les
 deux écoles partent à la même période
 cette année



1994 DES GRANDS MOMENTS

AVRIL

14 et 15 : Fête des comédiens avec Culture
 Commune et l'atelier "Quazar" dans
 l'Hélicaphe

MAI

14 et 15 : Exposition de peinture - marché
 aux fleurs, avec l'association des familles
 28 et 29 : Animations autour de la ducasse
 - marché aux puces, avec la SPO, bal
 Kubiak, défilé de carnaval, avec Culture
 Plus

JUIN

10 11 et 12 l'Harmonie municipale a fêté
 ses 100 ans
 Concert de l'Harmonie, Orchestre
 Sinfonietta de Flandres, Exposition d'in-
 struments anciens, grand festival

JUILLET

Animations du 14 JUILLET
 Spectacle de Music hall - Feu d'artifice -
 kermesse

SEPTEMBRE

3 et 4 : Il y a 50 ans, Billy Berclau était li-
 béré,
 Commémoration avec les ACPG CATM en
 présence d'un convoi militaire,
 PROJET SANTE : Expositions et réunions
 d'information sur la drogue, le sida, le ta-
 bac et l'alcool

OCTOBRE

La fureur de lire, organisée par la
 Municipalité et Culture Plus

NOVEMBRE

26 et 27 : Marché de Noël réunissant 30
 exposants, avec l'association des familles
 et la Municipalité.



SAUVER UNE VIE



Soucieuse de donner à ses jeunes
 les moyens d'apprendre à sauver
 une vie, la municipalité a organi-
 sé, en étroite collaboration avec
 la Croix Rouge, deux sessions de
 stages de secourisme, en
 Novembre et Décembre. 51 per-
 sonnes y ont participé.

S'APPREND AUSSI A BILLY-BERCLAU

Mercredi 1er Février
 REMISE DES DIPLOMES AFPS
 (Brevet de Secourisme) en présence
 de M. Delcroix, Maire et de M. le
 Président de la Croix Rouge de Lens



Le logement

Pendant longtemps, le rêve de chaque personne était de devenir propriétaire de son logement. Avoir sa maison ou son appartement à soi, son petit nid douillet, faisait partie du confort.

Depuis quelques années, l'accession à la propriété fait peur. Les difficultés économiques et les problèmes d'emploi n'incitent pas la population à la confiance. Le crédit et l'instabilité géographique font peur. Un décalage s'opère entre le souhait de trouver un logement et les contraintes de la réalité. Pourtant le désir de s'installer à Billy-Berclau existe. Dans un sondage réalisé auprès de la population du 12 au 23 juillet 1993, quatre-vingt pour cent des personnes interrogées semblaient satisfaites du degré d'attraction de la commune. Mieux. Des jeunes souhaiteraient même s'y installer de nouveau. Un constat rassurant.

A Billy-Berclau, on trouve à la fois la proximité d'une zone industrielle et le cadre de vie : c'est l'ambiance d'un village avec les structures d'une ville.

La carte du log

Pour rester attractif, Billy-Berclau doit mettre l'accent sur le logement locatif. Ce type de logement permet de répondre aux attentes de la population. Il permet également d'équilibrer son budget car les jeunes sont moins disposés à faire n'importe quel sacrifice pour devenir propriétaire. Les loisirs, et autres plaisirs qui entourent le cadre de vie, prennent aussi de l'importance.

81 demandes de logement en attente

Toute la société est en pleine mutation, l'habitat n'échappe pas à la règle. Les mentalités changent et les attentes dans le domaine du logement sont radicalement différentes d'il y a quelques années. Si la population plus âgée est plus attirée par la sédentarité que

représente l'accession au logement, la jeune génération, réagit tout autrement. Et c'est avec elle qu'il faut construire l'avenir d'un village comme Billy-Berclau. La précarité de l'emploi (le taux de chômage est très important chez les jeunes), l'exigence de la mobilité géographique dans la recherche d'une activité professionnelle (personne ne peut avoir la certitude de trouver un emploi dans la région) et la disparition de l'inflation... sont autant de facteurs qui poussent les jeunes à rechercher un logement locatif.



Logement locatif

Du village à la ville

Historique. Dans un village comme Billy-Berclau, on ne trouve pas de "corons". Peu d'habitations ont appartenu aux Houillères pendant la grande époque du charbon. En 1967, toutes les terres agricoles de Billy-Berclau sont achetées pour amorcer la reconversion des Houillères en implantant une immense zone industrielle de 520 hectares. La population va augmenter en conséquence et on passe 3500 habitants en 1982 à 4153 habitants en 1990. Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes. De 1974 à 1984, quatre cents maisons de type "accession à la propriété" vont naître des lotissements comme la Roseraie ou les Magnolias. A une dimen-

sion plus modeste, les résidences des rues Massenet et Prévert ont vu le jour.

La demande de logements locatifs étant de plus en plus importante (que ce soit pour ceux qui désirent quitter le tissu familial ou ceux qui souhaitent revenir à Billy-Berclau parce qu'ils y sont nés...), il a fallu mettre en oeuvre de nouvelles implantations. Le CIO (Crédit Immobilier de Oignies) les a pris en charge, notamment la Cité Gounod. Elle permettait de reloger dans des maisons neuves les habitants de la cité des sinistrés, qui avait vu le jour au lendemain de la première guerre mondiale. Ces baraquements, vétustes et dégradés, étaient voués à la destruction.



Le local du secours populaire laissera bientôt place à des constructions neuves.

Contradiction

Une enquête, réalisée auprès de la population plus âgée, montre une réticence des propriétaires à louer leurs maisons : leur préférence allant à la vente.

Mais pourquoi s'en vont-ils ?

Il n'est pas rare de voir une famille quitter son logement. Certains se voient dépasser par l'ampleur du crédit à l'accession à la propriété : des couples se séparent ; des jeunes réclament leur indépendance. Voici donc présentée, l'étude des motifs de demandes de logements (au 1er décembre 1994) concernant les 81 dossiers en attente.

HABITANTS DE LA COMMUNE : 61 demandes EXTÉRIEURS : 20 demandes

- 25%** des personnes interrogées ont déclaré vouloir vivre indépendamment des parents.
- 20%** désirent quitter un logement trop petit voire insalubre.
- 12%** ont la volonté de revenir habiter à Billy-Berclau (qu'ils soient partis pour des raisons familiales ou des raisons professionnelles).
- 11%** vendent simplement leur maison.
- 10%** considèrent que leur logement (*devenu trop grand*) ne correspond plus à leur tissu familial.
- 8%** quittent leur domicile parce qu'ils se séparent.
- 14%** ne se sont pas prononcés.

La carte du log

Nouveaux lotissements

Dans un proche avenir (1995-1996), deux nouvelles zones de logement vont être implantées. Suite à de nombreuses et difficiles négociations, le maire a obtenu des aides de l'Etat sous forme de prêts PLA (Prêts locatif Aidés) et PLAI (Prêts Locatifs Aidés d'Insertion).

Palulos

Des négociations sont en cours pour obtenir des Palulos, primes d'état accordées pour l'amélioration de l'habitat à usage locatif et occupation sociale. Si elles aboutissent elles permettront la rénovation de la cité Gounod.

Des résultats encourageants...

Le résultat global n'est pas mauvais. Dans l'enquête réalisée en juillet 1993, les témoignages apportés sont positifs. Ainsi, on notera avec le plus grand plaisir l'absence de quartiers dits "à problèmes" ; le niveau d'équipement est assez exceptionnel par rapport à la taille de l'agglomération (la garderie municipale n'a rien à envier à celles que l'on peut trouver dans les villes voisines).

A nouvelle mentalité, nouveaux problèmes auxquels il faut faire face.

La volonté devient alors d'aller à petits pas, de créer de petites unités à taille humaine, d'utiliser l'existant, de désenclaver car BILLY-BERCLAU apparaît comme un long boyau de part et d'autre du chemin départemental, enfin de construire des logements coquets, confortables avec des loyers raisonnables.



La disparition de la Ferme Leroux permettra de désenclaver des terrains.

Vaste programme qui nécessite la recherche de zones constructibles, la réalisation de voies permettant le désenclavement, les montagnes financières, l'étude sérieuse des dossiers et la recherche tous azimuts d'aides permettant ces réalisations. Les obstacles ont été franchis un à un. Certains projets sont réalisés, d'autres en cours de réalisation.



Le suivi et la coordination des travaux sur les chantiers mobilisent beaucoup du temps des élus municipaux



gement locatif

... des projets pour l'avenir.

Face à cette intensification, il faut construire. La première de ces réalisations est en place depuis le mois de juillet 1994. Elle concerne les 14 logements situés derrière la MAPAD. Ils s'intègrent parfaitement dans le paysage, répondent aux besoins et à l'attente des locataires, désenclavant la Cité des Magnolias en offrant une nouvelle entrée rue du Général de Gaulle et une nouvelle sortie par la Cité des castors.

Le Crédit Foncier et le CIO sont associés à un autre projet. Cette année 14 logements supplémentaires seront mis en chantier rue du Général de Gaulle à proximité de la place du 19 Mars. Répondant à la politique de désenclavement, ce lotissement sera raccordé à la rue du 14 juillet, ce qui permettra dans un temps plus lointain une certaine urbanisation complète du secteur. En même temps et dans un tout autre quartier, une dizaine de logements seront répartis dans un bâtiment de 2 étages. Le reste du terrain sera occupé par 3 maisons individuelles. Là aussi, il y aura création d'une voie normale avec 2 sens de circulation permettant un accès facile en voiture.

Si l'on se projette davantage dans le futur, l'acquisition (qui est déjà réalisée) et plus tard la démolition de vieilles bâtisses rue du 8 Mai vont permettre de créer une zone constructible d'environ un hectare et demi. Il faut bien garder à l'esprit que de telles réalisations demandent du temps... et de l'argent. Entre le moment où le besoin de logement se fait sentir et le moment où les habitations sont disponibles, il y a tout un travail de discussion et de persuasion. Parfois oublié mais indispensable. Un premier plan d'urbanisation a été élaboré. Il faudra sans doute l'améliorer et le modifier.

A chaque réalisation terminée, bien intégrée dans le village, c'est une carte de plus pour un avenir de qualité.

Seuls le sérieux, la réflexion solide et sûre, fondée sur des études approfondies peuvent, lors des contacts avec les divers organismes, qu'ils soient d'Etat, politiques ou privés, provoquer des réactions favorables et apporter toutes les aides nécessaires. Sans ce travail de fond, cet opiniâtreté, les dossiers restent dans les tiroirs et les projets ne voient jamais le jour.



Rue Joliot, ici aussi, bientôt de nouveaux logements...



Madame Martin habite au 13 rue du 1er mai :

"Je suis très contente de ce logement. Avec mon mari, nous n'avons pas eu de difficultés pour nous adapter : l'environnement est très agréable. A l'intérieur du lotissement, nous avons vite trouvé des amis auprès des personnes âgées mais aussi parmi les plus jeunes.

Pour ce qui est de l'habitation, par elle-même, nous pouvons dire que nous sommes très bien installés. Nous ne manquons de rien. C'est notre petit paradis...

Avant, nous habitions rue Gounod et là ce n'était pas pareil. La maison était moins bien et il y avait beaucoup plus de bruit".

LES ENTREES DE VILLE : UN VASTE PROJET

Une ville se doit d'être "accueillante" et l'image qu'elle en donne est révélatrice du soin apporté à l'environnement et au bien être des habitants. Conscient de la nécessité d'offrir un cadre de vie agréable, des améliorations notables ont été effectuées dans l'ensemble de la ville : effort de fleurissement (bacs à fleurs renouvelés suivant les saisons, organisation de concours des maisons fleuries), renouvellement du mobilier urbain (panneaux de signalisation, bornes de rues...), création d'aires de jeux, remise en peinture régulière des bâtiments communaux...

Désormais, ce sont les abords des entrées de ville qui bénéficieront d'aménagements.

Les entrées de ville donnent aux gens de passage une autre image de la cité. Ces améliorations contribuent à la réputation méritée d'un Billy Berclau, fleuri, propre et coquet où il fait bon vivre.

En provenance de ...

BAUVIN

L'aménagement consiste à créer une zone verte du côté droit de la descente du pont de BAUVIN avec création d'une aire de jeux.

DOUVVIN

Une haie forestière sera implantée du côté droit, de la fosse 5 au supermarché ATAC, avec un aménagement d'un nouveau trottoir. Le calvaire sera par la même occasion réhaussé et ceinturé d'arbres et de haies.

HANTAY (rue du lieutenant Folliet)

Les travaux ont déjà débuté et continueront en 1995.

Pour l'instant, des barrières bois de sécurité ont été posées le long des deux rampes de Pont et du virage à l'approche d'Hantay. Dans un proche avenir, la petite place sera redéfinie par des plantations d'arbres, un aménagement de pavage, et agrémentée de bacs à fleurs.

Monsieur le Maire

"Un retour aux sources..."

BB 2000 : *Monsieur Delcroix, vous êtes le premier magistrat de la ville. En dehors de cette activité institutionnelle, quelle est votre profession ?*

Daniel Delcroix : je suis le directeur de l'Institut Médico-professionnel Fernand-Darchicourt qui prend en charge des adolescents en difficulté. Je suis chargé d'assurer à la fois la direction et la coordination d'une équipe de techniciens et la gestion budgétaire de cet établissement. Il s'agit donc de mener une véritable entreprise (de 23 salariés) avec tous les problèmes que cela implique. L'IMPRO essaie d'apporter à 75 enfants de 14 à 20 ans le maximum de formation professionnelle. Ma préoccupation quotidienne est leur devenir, leur entrée dans la vie de tous les jours.

BB 2000 : *Quel a été votre parcours pour aboutir à cette fonction de directeur de centre spécialisé ?*

D. D. : J'ai suivi mes études secondaires au lycée Condorcet à Lens jusqu'au baccalauréat. Très vite, j'ai été contraint de rentrer sur le marché du travail. C'était une nécessité : quand on était fils d'ouvrier, il fallait travailler au plus vite... Je suis devenu instituteur. C'était en 1965.



Détaché à l'Ecole Normale de Lille en 1978, je suis devenu instituteur spécialisé ; grâce à un long travail personnel, j'ai ensuite passé de nombreux examens qui m'ont permis de devenir directeur d'établissement spécialisé. Dès l'obtention du diplôme, j'ai été nommé à Sangatte (près de Calais). L'établissement connaissait de réelles difficultés. J'y suis entré comme directeur en septembre alors que sa fermeture était programmée par arrêté en décembre. Cinquante personnes allaient se retrouver sans emploi. Après de multiples interventions, j'ai obtenu des administrations deux années de délai pour la reconversion en centre d'accueil et de formation professionnelle pour cas sociaux. Je suis très fier de cette première réussite professionnelle. En plus d'avoir "sauvé" 50 emplois, dix autres ont été créés. J'ai ensuite été nommé à Lens en septembre 1988 à l'IMPRO Fernand-Darchicourt.



BB 2000 : *Dans quelle mesure, selon vous, les activités de Maire et de Directeur laissent place à une vie de famille ?*

D.D. : je suis marié depuis 1968 et j'ai deux filles. C'est peut-être pour cela que je me sens très à l'écoute des jeunes et que je peux comprendre leurs problèmes. Aussi, je crois beaucoup en la vie de famille. Ce sont mes racines. Chez moi j'ai souvent l'impression de me ressourcer même s'il faut parfois se battre pour leur consacrer tout le temps qu'elles souhaiteraient.

Ma vie professionnelle est souvent faite de problèmes à résoudre, ma vie d' élu également alors j'ai besoin de me sentir bien chez moi et ma famille le sait bien. Je lui dois beaucoup.



Un logement adapté pour tous



Edgard Bocquet :
1^{er} adjoint au Maire,
chargé des problèmes de logement.

La tradition à Billy Berclau fait que les habitants font part directement à la municipalité de leurs attentes et besoins.

Ainsi, bon nombre d'entre eux ont demandé des rendez-vous aux élus pour pouvoir résoudre leur problème de logement.

Mais construire des habitations à usage locatif nécessite beaucoup de démarches, de consultations et de temps. Il faut également tenir compte du respect de l'environnement et veiller à intégrer toute nouvelle construction dans le tissu urbain de Billy Berclau, en conservant l'ambiance village de convivialité. Pour ce faire, un nombre conséquent de réunions, rendez-vous et visites est nécessaire.

Nous avons retracé le chemin parcouru par la municipalité, de la demande de la population à la remise des clés des logements situés rue du 1^{er} Mai.

« Depuis 1992 et même avant, le mode de vie des gens a évolué. La précarité de l'emploi fait qu'ils hésitent à s'implanter définitivement. S'ils n'hésitaient à faire construire il y a quelque temps, ils préféreraient maintenant louer.

La politique de logement de la ville, en collaboration avec les HLM de Oignies, a été de mettre sur pied des constructions de type PLA et PLAI (pour les personnes à revenus modestes). Il a donc fallu faire des réserves foncières pour donner aux HLM des endroits spécifiques pour l'aménagement de ces nouvelles constructions. En 1994, nous avons été retenus au niveau du département pour 14 logements locatifs de type PLAZ. Ils étaient financés entièrement par l'Etat. Il a fallu entamer des démarches auprès du Préfet et du Sous-Préfet, mais avec l'importance de la zone industrielle toute proche, ce n'était pas une demande comme les autres, c'était essentiel. Cette année, nous sommes à nouveau retenus pour la mise en place de 10 logements de type PLA rue Frédéric Joliot, toujours financés en totalité par l'Etat.

14 logements locatifs rue du Général De Gaulle (sur le secteur Billy) sont également prévus. Le crédit foncier finance mais comme le projet est relativement coûteux et que le crédit foncier n'apporte pas toute la somme nécessaire, il a fallu contacter les entreprises locales (la Française de Mécanique, Nitrochimie, Alcatel ...) pour compléter l'enveloppe en octroyant une partie du 1%. Le CIL (Crédit Immobilier de Lens) est chargé de collecter les fonds et de les reverser au CIO. L'intervention municipale ne réside en fait que dans l'acquisition du terrain.

Compte tenu du nombre de demandes de logements locatifs, 40 à 50 logements locatifs devront être réalisés ».

De la demande à la remise des clés...

Monsieur et Madame X... souhaitent obtenir un logement locatif à Billy-Berclau. M. X... est né dans ce village et souhaite s'y installer de nouveau. Il fait donc une demande auprès de la municipalité. Nous sommes en 1992... Le dossier suit son cours. La municipalité rencontre d'autres demandeurs. En effet, on ne peut construire de logements locatifs à l'unité.

Après cette entrevue avec la population, la municipalité doit consulter les organismes d'Etat (le préfet).

La direction départementale de l'équipement doit donner son accord.

Il faut ensuite entamer des démarches avec les organismes financiers.

CHRONOLOGIE D'UNE RÉALISATION



• M. et madame X... ont présenté leur demande de logement auprès du maire.

1992



• Le maire rencontre d'autres demandeurs

1992



• Consultation des organismes (le préfet)
• Rencontre avec la DDE
• Rencontre avec des
• Montage

6 mois

la culture contre la bêtise

Trait d'humeur

La municipalité a mis sur pied la construction d'un établissement culturel. Une bibliothèque y verra le jour ainsi que plusieurs infrastructures permettant le développement de la culture à Billy-Berclau.

La construction en était aux fondations. Une hauteur de deux parpaings est nécessaire avant de pouvoir couler la dalle. Par deux fois, ces fondations ont été l'objet de vandalisme, les parpaings détruits, de la boue et du ciment jetés sur la salle polyvalente voisine. Le désarroi se lisait sur le visage des ouvriers qui perdaient à chaque fois plus d'une journée de travail et qui constataient avec incompréhension le manque de respect de leur travail.



Des élus attentifs à la progression des travaux.



Au vu des dégâts faits pendant la nuit, on ne peut incriminer les enfants. C'est une action délibérée et répétée d'adultes.

Ceux-ci doivent avoir quelques rancunes contre la culture. Abattre les lieux de culture, dénigrer les porteurs de projets, c'est toujours ainsi que procèdent les intégrismes.

Force est de constater qu'un projet, utile à tous, peut être retardé et des élus démotivés... à cause d'un ou deux excités ! Dommage.

Marcelle BOUSSEMARY

- organismes financiers des dossiers
- Contacts de plusieurs cabinets d'architecture
- Réunion des commissions
- Présentation du projet aux habitants
- Finalisation des financements
- Appel d'offres aux entreprises



1993

- Début de la construction
- Suivi de chantier par les élus (chaque semaine)
- Accord des organismes de sécurité



1994

- Juin 1994
- Remise des clefs aux locataires





Chico Mendès, c'est reparti ...

5 ans déjà que le site Chico Mendès de Billy Berclau accueille des écoliers. Cette année encore, des responsables de l'Association "Sauvegarde et Protection des Oiseaux" ont fait découvrir le site aux classes de CM2 des écoles Jérémie Poteau et Jean Jaurès.

Chaque école aura une "classe pilote" prise en charge par les animateurs de Nord - Nature ; les enfants participeront ainsi à l'aménagement et à la gestion du terrain, apprendront les techniques de bouturage, de mise en jauge et de plantation, et seront sensibilisés à la nature et à la qualité de notre environnement.

Une innovation cet automne : deux classes de l'école maternelle se sont rendues sur le site de la route d'Hantay et ont effectué une approche sensorielle du "site Chico Mendès".

COURS DE YOGA organisés par Maison pour Tous

Depuis le 4 janvier 1995, des cours de yoga ont lieu tous les Mercredis à 18 h 30, dans la salle derrière la Mairie. Les inscriptions se feront une demi-heure avant le cours.

N'oubliez pas d'amener votre couverture.

Francy Flor

Créations florales



51, rue Jean Jaurès

BAUVIN

Tél : 20 86 70 56

217, rue du Gal. de Gaulle

BILLY BERCLAU

Tél : 21 79 81 78

DIVAGATION D'UN ANIMAL

Qui peut se révéler dangereux

Les animaux domestiques peuvent être à l'origine de toutes sortes de gênes ou d'accidents. En principe, la responsabilité d'un accident survenu du fait d'un animal incombe à son propriétaire.

L'arrêté préfectoral du 24 Janvier 1994 précise qu'il est interdit de laisser divaguer les chiens et chats : Est considéré en état de divagation tout chien qui en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui s'est éloigné de son propriétaire, ou de la personne qui en est responsable, d'une distance dépassant cent mètres. En tout état de cause, en dehors de leur habitation, les chiens doivent être tenus en laisse.

CE QUE VOUS RISQUEZ EN CAS DE CONSTATATION DE DIVAGATION

Si le maître est à proximité ou connu : c'est une contravention de 2ème classe au maximum 230 F

Si l'animal présente un danger : il n'a blessé personne mais son comportement constitue un réel danger pour les passants : le tribunal de police peut :

- prononcer une amende allant jusqu'à 1000 F
- ordonner la confiscation de l'animal et sa remise à une oeuvre de protection animale reconnue d'utilité publique.

Si le maître ne retient pas son chien et si son animal attaque les passants ou poursuit les passants : le tribunal de police peut prononcer une amende jusqu'à 3000 F, ainsi que la confiscation de l'animal dans les mêmes conditions que précédemment.

CE QUE PEUT FAIRE LA VICTIME

Elle doit dans tous les cas analyser la situation avec son assurance.

A défaut, elle peut demander réparation devant le tribunal de police en se constituant partie civile, c'est-à-dire, en déposant une plainte auprès du procureur de la République.

CE QUE DOIT FAIRE LE POLICIER MUNICIPAL

- Faire cesser l'infraction si le maître est connu
- Faire capturer l'animal si le maître n'est pas connu
- Rédiger un rapport de contravention qui doit être transmis au Maire, qui en sa qualité d'officier de Police Judiciaire l'adressera sans délai à Monsieur le Procureur de la République.



Si la victime a subi des dommages, le policier municipal doit :

- lui proposer de déposer plainte si aucun arrangement n'est possible,
- l'informer qu'elle peut se constituer partie civile à l'audience et demander réparation du préjudice matériel.



Madame Denise FREMAUX

(née RENAUX), Doyenne de Billy Berclau, née le 17/12/1895

a fêté ses 99 ans

Sa mère est décédée à 101 ans, sa soeur à 103 ans ; chez les RENAUX, la longévité est une histoire de famille

Elle a quitté Billy Berclau à l'âge de 94 ans pour la maison de retraite d'Herlies. Mais elle demeure fidèle à son clocher et Billy Berclausienne, elle est et le demeure dans son âme et dans son coeur. Ses récits sont d'ailleurs riches d'histoires et de souvenirs et c'est toujours avec un plaisir immense et non dissimulé qu'elle reçoit ses cadets de Billy Berclau. Aussi,

lorsque le 16 Décembre dernier, Monsieur le Maire et son adjointe vinrent lui souhaiter une joyeuse entrée dans sa centième année, sa joie faisait plaisir à voir.

Nous lui témoignons donc, au nom de toute la population, toute notre admiration, tout notre respect et nous lui souhaitons une heureuse centième année.

AGRANDIR LE CERCLE



La campagne pour les restos du coeur de COLUCHE est lancée depuis le début de l'hiver ; l'Abbé Pierre a investi un immeuble parisien le mois dernier pour loger les «sans abris». La vie médiatique regorge de ces informations qui montrent qu'à l'aube du vingt et unième siècle, certains ne peuvent malheureusement pas prétendre au minimum vital. A BILLY-BERCLAU, comme ailleurs, il faut s'unir et agir... pour mettre au pas cette misère intolérable. La vie associative est riche à BILLY-BERCLAU. Dans ce cadre rural, les gens ont gardé le souci des autres, ils n'attendent pas d'être sollicités pour venir en aide aux personnes dans le besoin.

Pour lutter contre l'exclusion

La volonté de Charles JORISSE était de regrouper toutes les associations caritatives en une seule : un Comité d'Entraide qui aurait par conséquent un pouvoir d'action plus étendu.

A l'intérieur du Comité : la Croix Rouge, le Secours catholique et les Restos du Coeur oeuvrent en faveur des plus démunis. La faim, le froid sont autant de drames qui les motivent. Ils font de la solidarité leur cheval de bataille, du bénévolat une priorité.

La Bataille de l'exclusion

Non, ce n'est pas une exagération, une véritable bataille doit être menée pour venir à bout de l'exclusion. Un combat pour que quiconque puisse revendiquer le droit au minimum vital. Le maximum du minimum pour les plus démunis est d'avoir un toit pour s'abriter et de quoi manger. Cela peut paraître anodin pour certains, pour d'autres, il faut se battre pour l'obtenir. Aucune certitude et pas moyen de savoir de quoi sera fait le lendemain. Face à ces inégalités, les associations humanitaires tentent de tirer leur épingle du jeu ; le combat est loin d'être gagné d'avance.



E DE LA SOLIDARITE

■ LE SECOURS POPULAIRE

Si le secours populaire n'a pas directement intégré le Comité d'Entraide, il n'en reste pas moins actif sur la commune. Son action est quotidienne : une distribution de pain (et de légumes périssables quand c'est possible) a lieu tous les jours de 11 h à 11 h 30 au local situé 1 rue du 8 Mai. Tous les jeudis après-midi, ce sont des colis plus importants qui sont distribués (avec du café et des boîtes de conserves). Pierre VILETTE, le Trésorier du Secours Populaire de BILLY-BERCLAU en parle avec émotion «Quand il faut y aller, le travail ne nous fait pas peur. Nous y allons de bon cœur. Rendre service et aider les autres aura véritablement fait partie de ma vie. Si j'essaie de laisser la place aux jeunes, je n'hésite pas à utiliser ma maison comme pour stocker les jouets qui ont été distribués à Noël».

Pour ce doyen, une association caritative existe par ou pour ceux qui en ont besoin.

LE COMITE D'ENTRAIDE

Les 3 autres associations humanitaires qui travaillent sur BILLY-BERCLAU : la Croix Rouge, le Secours catholique et les restaurants du coeur se sont regroupés en Comité d'Entraide, ils travaillent sur dossier, ce qui permet une plus juste répartition des aides et surtout la participation active des restaurants du coeur.

■ LE SECOURS CATHOLIQUE

existe à BILLY-BERCLAU même si ses structures ne sont pas encore totalement définies. C'est M. Jean Louvin, Adjoint au Maire qui en est le responsable. Ses actions sont diversifiées. Il intervient en priorité pour résoudre des problèmes chez l'habitant : que ce soit pour des problèmes d'électricité, d'eau, de chauffage ou de loyer, il faut souvent trouver une solution rapide. Le Secours Catholique a fait sa spécialité des aides financières dans ce domaine.

■ LA CROIX ROUGE

Mme Dominique BREEM en est la représentante locale. Vice-Présidente du Comité d'Entraide depuis sa création, elle apporte son aide au maximum regrettant que son travail d'infirmière et ses 3 enfants ne lui laissent pas assez de temps pour s'investir davantage. Néanmoins, sa priorité est l'écoute, la tolérance et surtout le dialogue.

■ LES RESTAURANTS DU COEUR.

La cheville ouvrière en est Léon Antoine. Il s'y investit totalement. Tous les lundis matins avec la camionnette de la Municipalité, il va à la banque alimentaire. Plusieurs fois par semaine, il fait le tour des moyennes surfaces de la ville. Son charme, son convivialité lui ouvrent toutes les portes. Et c'est avec une fierté légitime qu'il ramène les denrées les plus diverses. Chaque mardi matin, entouré d'une équipe de bénévoles aussi dévoués que lui, il va préparer près de 70 colis, il n'hésite pas à courir la campagne pour ramener légumes et fruits. Il rachète à des prix très inférieurs de la viande, des pâtisseries... pour que «ses gens» comme il les appelle, puissent à la distribution du mardi après-midi repartir avec des denrées variées et abondantes. De la solidarité, il a fait sa vie, sa vocation. Son grand sourire, ses gestes larges rendent courage aux plus malheureux. Sa devise est «toujours prêt». A l'écoute de la population, à l'affût de toutes les misères, il amène partout sa générosité et son réconfort.

Les colis alimentaires sont une première urgence qu'il faut combler, mais le Comité d'entraide avec ses représentants de tous horizons n'oublie pas sa vocation humanitaire et reste toujours disponible pour les grandes causes nationales, comme par exemple, la collecte annuelle de la Banque Alimentaire, ou internationales pour les aides aux pays en grande difficulté.

A l'unanimité, ses membres sont d'accord pour ne pas limiter leurs actions à des distributions de colis. Mais que faire ? Il n'y a pas de solution miracle.

Alors il faut être à l'écoute, tolérant et ne jamais oublier que le dialogue est primordial.

AGRANDIR LE CERCLE



Conscients des efforts à fournir encore, les membres du Comité d'Entraide et du Secours Populaire de Billy-Berclau continueront à investir de leur temps et de leur coeur dans la bataille. Force est de constater qu'il reste beaucoup à faire, de nombreuses familles à soulager. Ensemble, ils ont décidé de relever le défi de l'exclusion. Alors ? pari tenu ? La réponse c'est aussi un peu à vous à la donner en aidant ceux qui en ont besoin.



Pot de l'amitié

Le Comité d'Entraide a réuni tous les participants à la collecte effectuée au profit de la Banque Alimentaire, le 27 novembre.

Qu'ils appartiennent au Secours Catholique, aux Restaurants du Coeur, à la Croix-Rouge ou au Secours Populaire, ils s'étaient retrouvés au sein de la Maison pour tous pour prendre le pot de l'amitié et exprimer quelques souhaits pour cette année 1995 qui commence.

E DE LA SOLIDARITE



QUELQUES JOURS AVANT LES FÊTES DE NOEL

Plus de deux mille heureux...

Les services de la commune et le centre d'action sociale ont organisé, la semaine qui a précédé les fêtes de NOEL, la traditionnelle distribution des colis.

Le Personnel Communal fut le premier à en bénéficier, puis vint le tour des enfants des écoles de la ville, les enfants fréquentant les écoles extérieures et les invalides furent les suivants sur la liste du Père Noël ; les personnes âgées et les résidents de la MAPAD ensuite ; pour finir par une visite à l'hôpital et la maison de retraite.

Au total, deux mille colis ont été distribués.

N'oublier personne.

La priorité de la municipalité, durant la période de Noël, a été de n'oublier personne. Au maximum, il fallait essayer de répondre aux attentes de chacun.

Ainsi, les représentants de la municipalité ont remis aux personnes employées en Contrat Emploi Solidarité un chèque de 300 F, lors d'une réception au sein du centre d'action sociale.

BILLY-BERCLAU.

COMITÉ D'ENTRAIDE :
197, rue du Général de Gaulle

SECOURS POPULAIRE :
1, rue du 8 mai

1994 : QUELQUES CHIFFRES

34 Naissances

13 Mariages

23 Décès

2 Noces d'or

212 Cartes d'identité délivrées.

50 Passeports

5 Cartes de séjour

57 Adhésions à la bibliothèque :

230 Inscriptions sur les listes électorales :

290 Bourses communales attribuées.

254 Maisons surveillées durant les vacances d'été.

57 Dégradations constatées sur le matériel
ou les bâtiments municipaux

Le Service emploi a permis à

10 Personnes de bénéficier d'un contrat à durée indéterminée,

15 Personnes de bénéficier d'un contrat à durée déterminée

15 Personnes de bénéficier d'un contrat de qualification

Stage BAFA

Un stage BAFA aura lieu à Billy-Berclau à l'école Jean-Jaurès du samedi 4 mars au 11 mars. Tout renseignement vous sera donné en mairie (M. Demay).

C.T.M.S.
INDUSTRIE

*chaudronnerie - tôlerie
mécano-soudure
tuyauterie industrielle*

Zone industrielle Est - 62138 Billy Berclau
Tél : 21 40 49 50 - Fax : 21 79 95 05

**GARAGE
CUVELIER**

*réparations - ventes
toutes marques*

Billy Berclau - Tél : 21 40 48 82

Toute l'équipe de votre **ATAC** vous présente
ses **meilleurs voeux** pour **L'ANNÉE 1995**

 **ATAC** 
SUPERMARCHÉ

votre meilleure défense c'est l'**ATAC**
rue du Général de Gaulle - 62138 Billy Berclau - **TÉL : 21 40 07 07**